

Arrêté ministériel portant nomination des membres de la Sous-commission de concertation sur l'information des jeunes

A.M. 07-10-2013

M.B. 13-03-2014

Modifications :

A.M. 08-01-2014 - M.B. 18-03-2014

A.M. 18-11-2014 - M.B. 23-12-2014

A.M. 09-01-2017 - M.B. 06-02-2017

A.M. 23-03-2017 - M.B. 22-05-2017

A.M. 05-05-2017 - M.B. 26-06-2017

A.M. 19-05-2017 - M.B. 29-06-2017

La Ministre de la Jeunesse,

Vu le décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres d'information des jeunes et leurs fédérations, l'article 22 modifié par les décrets du 3 mars 2004 et du 9 mai 2008;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 décembre 2008 déterminant les modalités d'application du décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres d'information des jeunes et leurs fédérations;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 juin 2009 portant nomination des membres de la sous-commission de concertation sur l'information des jeunes;

Considérant que l'article 30, alinéa 2, du décret précité prévoit que le mandat des membres effectifs et suppléants a une durée de quatre ans renouvelable;

Que le mandat des membres nommés par l'arrêté du 4 juin 2009 se termine le 5 juin 2013 et qu'il convient donc de renouveler la composition de la Commission;

Considérant que les membres proposés remplissent les conditions de nomination inscrites aux articles 22 et 30 du décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions d'agrément et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres d'information des jeunes et de leurs fédérations;

Considérant que les membres visés à l'article 1^{er} du présent arrêté ont été proposés par chaque centre d'information des jeunes agréé, par chaque fédération agréée, dont la majorité des membres sont agréés comme centre d'information des jeunes, membre de la commission et par chaque organisation de jeunesse ou groupement de jeunesse reconnu dont l'information des jeunes constitue l'objet social premier;

Considérant que les membres visés à l'article 2 du présent arrêté ont été proposés par l'Administration;

Qu'il convient dès lors de procéder à leur désignation,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Sous-commission de concertation sur l'information des jeunes, avec voix délibérative :

Modifié par A.M. 09-01-2017

1° Au titre de représentants de chaque centre d'information des jeunes agréé, en application de l'article 43, 2°, a) du décret :

EFFECTIF	SUPPLEANT
<u>Centre d'information Indigo</u>	
Mme ROBAYE Sabine rue du Maréchal Leclerc 15 59570 LA LONGUEVILLE (F)	Mme MACARIO Graziella rue du Chalet 11 7100 LA LOUVIERE
<u>Centre d'Animation et d'Information pour jeunes</u>	
Mme GILCART Sabine chaussée de Lodelinsart, 64 6060 CHARLEROI (GILLY)	Mme BAUDOUX Christelle chaussée de Lodelinsart 64 6060 CHARLEROI (GILLY)
<u>CID Inter J Rochefort</u>	
M. LAMBOT Frédéric rue de France 10 5580 ROCHEFORT	M. FRIPPIAT Luc rue de France 10 5580 ROCHEFORT
<u>Centre d'information le Kiosque</u>	
Mme TERKEN Dominique rue de l'Eglise, 14 1082 BRUXELLES	Mme HENIN Roxane rue de l'Eglise 14 1082 BRUXELLES
<u>Infor-Jeunes Schaerbeek</u>	
M. Bernard GUILLEMIN Chaussée de Louvain 339 1050 BRUXELLES [Remplacé A.M. 09-01-2017]	M. DA MATA Carlos chaussée de Louvain 339 1030 BRUXELLES

EFFECTIF	SUPPLEANT
<u><i>Infor-Jeunes Ath</i></u>	
Mme DA SILVA Séverine rue Saint-Martin 4 7800 ATH	Mme ROLET Marie rue Saint Martin 4 7800 ATH
<u><i>Infor-Jeunes Brabant wallon</i></u>	
Mme MARTIN Béatrice avenue Albert et Elisabeth 11 1400 NIVELLES	Madame ARTS Sophie Avenue Albert et Elisabeth 13 1400 NIVELLES <i>[remplacé par A.M. 18-11-2014]</i>
<u><i>Infor-Jeunes Bruxelles</i></u>	
M. ROELANDT Vincent rue Van Artevelde 155 1000 BRUXELLES	M. DEBLANDER François rue Van Artevelde 155 1000 BRUXELLES
<u><i>Infor-Jeunes Laeken</i></u>	
Mme MASSAER Chantal rue Sainte-Marie 1 1080 BRUXELLES	M. Laâfoura Hassan rue Jean Paquot 36 1050 BRUXELLES
<u><i>Infor-Jeunes Couvin</i></u>	
Mme RAIMONDI Katia rue de la Marcelle 72 5660 COUVIN	Monsieur Cédric DUCOFFRE FAUBOURG Saint Germain, 23 5660 COUVIN <i>[remplacé par A.M. 23-03- 2017]</i>
<u><i>Infor-Jeunes Hannut - Cool Zone</i></u>	
Mme LACANNE Raphaëlle rue de Tirlemont 51 4280 HANNUT	Mme HELLAS Valérie rue de Tirlemont 51 4280 HANNUT

EFFECTIF	SUPPLEANT
<u><i>Infor-Jeunes Huy</i></u>	
M. DELMELLE Jean-Mars rue du Centre 49 4160 ANTHISNES	Mme SMETS Christelle rue G. Hubin 23 4520 MOHA
<u><i>Infor-Jeunes Luxembourg</i></u>	
M. BOELEN Yannick Place Didier 31 6700 ARLON	M. BOUVY Benoît Place Didier 31 6700 ARLON
<u><i>Infor-Jeunes Malmédy</i></u>	
Mme JEROME-SOLHEID Maggy Place du Châtelet 7A 4960 MALMEDY	Mme SOLHEID Isabelle Place du Châtelet 7A 4960 MALMEDY
<u><i>Infor-Jeunes Mons</i></u>	
Mme MANDIAUX Arielle rue des Tuileries 7 7000 MONS	M. BLONDIAU Jacques rue des Tuileries 7 7000 MONS
<u><i>Infor-Jeunes Namur</i></u>	
M. Clément FINNE rue du Beffroi, 4 5000 NAMUR <i>[remplacé par A.M. 19-05-2017]</i>	Mme JACQUES Marie-José rue du Beffroi 4 5000 NAMUR
<u><i>Infor-Jeunes Tournai</i></u>	
M. ANTOIN Bernard rue provinciale 48 7760 CEKKES	M. GLORIEUX Sylvain rue du four à coqs 16a 7622 LAPLAIGNE
<u><i>Infor-Jeunes Verviers</i></u>	
Mme JEAN Jessica rue des raines 101 4800 VERVIERS	Mme GERLAXHE Aurélie rue de la Sauvenière 94 4900 SPA

EFFECTIF	SUPPLEANT
<u>Infor-Jeunes Waterloo</u>	
M. GRIFFON Marc rue Sainte-Adèle 27 1350 ORP-LE-GRAND	Mme LEMAN Célinie clos de Rambouillet 13 1410 WATERLOO
<u>Centre Infor-Jeunes de Marche-en-Famenne</u>	
Mme DEROUAUX Elisabeth Rue du Commerce 2/5 6900 MARCHE-EN-FAMENNE <i>[Inséré par A.M. 08-01-2014]</i>	Mme EPPE Emilie Rue du Commerce 2/5 6900 MARCHE-EN-FAMENNE <i>[Inséré par A.M. 08-01-2014]</i>
<u>Maison des Associations</u>	
M. MERTENS Alain-Frank avenue des Marteurs 4100 SERAING	Mme PONENTE Maria rue Jonckeu 21 4460 GRACE-HOLLOGNE
<u>SIEP de Bruxelles</u>	
M. DESMED Jonas rue de la Poste 109-111 1030 BRUXELLES	Mme d'HUART Hélène rue de la Poste 109-111 1030 BRUXELLES
<u>SIEP de Charleroi</u>	
M. SERVAIS Eric rue Bois du Sart 42 6180 COURCELLES	Mme JACQUEMART Delphine rue de la Campagne 15 5150 FLOREFFE
<u>SIEP de Libramont</u>	
Mme Delphine VAN DEN ABBEL Grand rue 39 A 6800 LIBRAMONT <i>[remplacé par A.M. 23-03-2017]</i>	Mme DACO GRAND RUE 39A 6800 LIBRAMONT <i>[inséré par A.M. 08-01-2014]</i>
<u>SIEP de Liège</u>	
Mme VAN GYSEGHEM Catherine rue Forgeur 25 4000 LIEGE	Mme GODARD Christine rue Forgeur 25 4000 LIEGE

EFFECTIF	SUPPLEANT
<u>SIEP de Mons</u>	
Mme SAGGESE Vanessa boulevard Fulgence Masson 20 7000 MONS	Mme DIEUDONNE Marie boulevard Fulgence Masson 20 7000 MONS
<u>SIEP de Namur</u>	
M. BARALDI Patrick rue Hector Denis 40 4031 ANGLEUR	Mme GALLEZ Ariane rue de Loges 24 5332 CRUPET
<u>SIEP de Mouscron</u>	
Mme DECOEN Natacha Passage St-Barthélémy, 31 7700 MOUSCRON <i>[inséré par A.M. 08-01-2014]</i>	
<u>SIEP de Wavre</u>	
M. DAMIEN Benjamin Rue de Flandre, 13 1300 WAVRE <i>[inséré par A.M. 08-01-2014]</i>	Mme EFFINIER Fabienne Rue de Flandre, 13 1300 WAVRE <i>[inséré par A.M. 08-01-2014]</i>

Modifié par A.M. 05-05-2017

2° Au titre de représentants de chaque fédération agréée, dont la majorité des membres sont agréés comme centre d'information des jeunes, membre de la Commission consultative des maisons et centres de jeunes, en application de l'article 43, 2°, b) du décret :

EFFECTIF	SUPPLEANT
<u>Centre d'Information et de Documentation pour Jeunes</u>	
Mme ACHBANY Nadia rue Saint Ghislain 29 1000 BRUXELLES	Mme HODY Sarah rue Saint Ghislain 29 1000 BRUXELLES
<u>Fédération Infor-Jeunes Wallonie-Bruxelles</u>	
Madame VAN DOOREN Marie-Pierre Rue Godefroid 20 5000 NAMUR <i>[remplacé par A.M. 18-11-2014]</i>	M. Nicolas ROUSSEAU Rue Godefroid 20 5000 NAMUR <i>[remplacé par A.M. 05-05-2017]</i>



EFFECTIF	SUPPLEANT
<u>SIEP</u>	
M. BOGAERTS Christian rue du Pinson 19 1170 BRUXELLES	M. BIAR Frédéric rue des Récollets 32 4020 LIEGE

3° Au titre de représentants de chaque organisation de jeunesse ou groupement de jeunesse reconnu dans le cadre du décret du 20 juin 1980 dont l'information des jeunes constitue l'objet social premier, en application de l'article 43, 2°, c) du décret :

EFFECTIF	SUPPLEANT
<u>Centre d'Information et de Documentation pour Jeunes</u>	
Mme BOSSU Donatienne rue Saint Ghislain 29 1000 BRUXELLES	M. SEDRAN Fabio rue Saint Ghislain 29 1000 BRUXELLES
<u>Fédération Infor-Jeunes Wallonie-Bruxelles</u>	
Mme FOUCART Clémence rue Saint-Nicolas 2 5000 NAMUR	Mme THIBAUT-BUFFART Sylvie rue Saint-Nicolas 2 5000 NAMUR
<u>SIEP</u>	
Mme BECKERS Muriel rue du Corbeau 114 1030 BRUXELLES	Mademoiselle GOSSELIN Justine quai Vieille Poste 6 7600 PERUWELZ
<u>Conseil Jeunesse Développement</u>	
M. MANCHE Xavier rue de la Vignette 179 1160 BRUXELLES	M. VANDERSTICHELEN Adrien rue de la Vignette 179 1160 BRUXELLES

Article 2. - Sont nommés membres de la Sous-commission de concertation sur l'information des jeunes, siégeant avec voix consultative, au titre de représentants de l'administration dont au moins un membre de la Commission consultative des maisons et centres de jeunes, en application de l'article 43, 3° du décret :

EFFECTIF	SUPPLEANT
Mme WAUTHY Nathalie rue d'Houffalize 56f 6800 LIBRAMONT	Mme DEPUYDT Anne rue du Loutrier 19 1170 BRUXELLES
Mme Lidia COCCHINI boulevard Léopold II 44 1080 BRUXELLES [remplacé par A.M. 23-03-2017]	Mme Anne-Marie PHILIPPET boulevard Léopold II 44 1080 BRUXELLES [remplacé par A.M. 23-03-2017]

Article 3. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 juin 2009 portant nomination des membres de la Sous-commission de concertation sur l'information des jeunes est abrogé.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le 7 octobre 2013.

Bruxelles, le 7 octobre 2013.

Mme E. HUYTEBROECK